

La Révolution américaine et sa signification historique

Vladimir Sogrine

Source : «Social Sciences today», Série 7. Moscou : Nauka Publishers, 1990, pp. 91-113.

Quelle place la Révolution américaine du dix-huitième siècle occupe-t-elle dans l'histoire ? Comment a-t-elle influé sur le processus révolutionnaire en Amérique du Nord et dans le monde ? Revêtait-elle une signification purement nationale ou bien a-t-elle franchi les frontières de son pays ? Quelles furent, en définitive, son ampleur et ses conséquences ? S'est-elle bornée à réaffirmer les principes démocratiques originels de l'Amérique, ou bien a-t-elle substitué à l'ancien système, non démocratique, voire oligarchique, un nouveau régime social radicalement différent, dans ses caractéristiques économiques et socio-politiques fondamentales ? Voilà autant de questions sur lesquelles, depuis de longues années, les historiens croisent le fer.

Ces affrontements historiographiques ont mis en évidence de profondes divergences d'opinion, tant entre les historiens marxistes et non marxistes qu'à l'intérieur même des courants non marxistes. L'école du consensus – dont Louis Hartz, Clinton Rossiter, Daniel Boorstin et leurs successeurs actuels sont les principaux représentants – soutient que l'Amérique est née en tant qu'empire de la raison et démocratie modèle de la classe moyenne. Elle affirme que l'Amérique a su éviter, comme des principes qui lui étaient totalement étrangers, aussi bien les excès politiques de la doctrine réactionnaire de Robert Filmer (qui, au dix-septième siècle, avait fourni une justification idéologique à l'absolutisme) que le radicalisme de Rousseau et de Robespierre. L'école du consensus estime que la révolution poursuivait des objectifs légalistes et conservateurs plutôt qu'une ambition de rénovation profonde. Elle aurait simplement défendu les principes démocratiques primitifs contre les empiétements britanniques, et se serait, à ce titre, apparentée à une proto-révolution. En réalité, ces historiens ne se sont guère éloignés de ce qu'Alexis de Tocqueville énonçait un siècle et demi plus tôt : selon lui, le plus grand avantage de l'Amérique sur les autres États et nations était d'avoir su, sur le chemin de son système démocratique, éviter une révolution démocratique.

À l'opposé, un autre groupe d'historiens américains, qui compte dans ses rangs des autorités reconnues telles que Baylin, Commager ou Palmer, insiste sur le caractère fondamentalement novateur de la Révolution américaine, et sur le fait qu'elle a adopté et mis en œuvre les principes révolutionnaires progressistes des Lumières. À première vue, un gouffre semble séparer ces deux tendances. Là où les premiers estiment que les idéaux des Lumières et le mouvement révolutionnaire anti-féodal européen étaient étrangers à la révolution nord-américaine, les seconds soutiennent que la Guerre d'Indépendance américaine ne s'est pas contentée d'adopter les principes des Lumières : elle les a développés et a transmis le credo des esprits révolutionnaires du dix-huitième siècle à la Révolution française de 1789-1794. Un examen approfondi révèle pourtant que ces deux courants partagent un dénominateur commun, qui n'est autre, aussi paradoxal que cela puisse paraître, que la théorie de l'exceptionnalisme américain. On ne saurait nier que l'école du consensus a fait sienne cette théorie avec empressement. Mais qu'en est-il de leurs adversaires libéraux ? Peut-on véritablement leur appliquer le même reproche, puisqu'ils reconnaissent que la Révolution américaine a contribué au processus historique d'élimination

de l'ancien ordre par la voie révolutionnaire ? Cela n'est qu'en partie vrai. Car les auteurs libéraux, tout en admettant ce fait, réservent à leur pays une place à part et s'attachent à démontrer que la Révolution américaine a fixé le modèle classique de la réalisation des droits de l'homme, un modèle que tous les États et nations devraient s'efforcer d'imiter.

L'ouvrage d'Henry S. Commager, *The Empire of Reason. How Europe Imagined and America Realised the Enlightenment*¹, est l'une des illustrations les plus frappantes de cette démarche. Il dresse un tableau saisissant de monarques européens qui, après avoir flirté avec les idées des Lumières, finissent par les chasser du Vieux Monde. Selon sa version, séduisante en apparence, la Révolution américaine les aurait transplantées en Amérique du Nord. Cette thèse repose sur l'idée de l'exceptionnalisme américain, si prisée des historiens non marxistes des États-Unis, pour qui la nation américaine était prédestinée à assimiler et à répandre dans le monde entier les principes du progrès et de la démocratie. Commager dépeint les Pères fondateurs comme des hommes d'État et des philosophes de génie, parvenus à réaliser pleinement les idées des Lumières. Il s'agit là, en réalité, de sa variante personnelle de la théorie de l'exceptionnalisme américain, qui confère à la Révolution américaine le rôle décisif dans l'affirmation de cet exceptionnalisme.

Il convient de souligner ici que la Révolution américaine fut effectivement la première à s'armer des idées des Lumières et à tenter de les mettre en pratique. Elle ne fut pourtant nullement le triomphe de cette philosophie. L'égalité juridique et politique des individus, principe capital des Lumières, y fut sensiblement amputée. Tout en condamnant l'esclavage, la révolution le préserva : un compromis qui allait à l'encontre de l'esprit et de la pratique des Lumières. Les constitutions des États, et la constitution fédérale de 1787 qui entérinait le suffrage qu'elles contenaient, privèrent les femmes, les Amérindiens et les hommes blancs pauvres du droit d'élire et d'être élus aux fonctions publiques, réduisant ainsi le nombre de ceux qui, aux États-Unis, jouissaient des droits juridiques et politiques proclamés par les Lumières. Il ne faut pas perdre de vue non plus que, les Lumières étant elles-mêmes une philosophie de classe, les idées qu'elles véhiculaient, une fois introduites dans les constitutions et les actes juridiques de la Révolution américaine, servaient également les intérêts d'une classe déterminée. L'histoire de toutes les sociétés bourgeoises nées sous la devise lumineuse du « bien-être universel » a montré qu'aucun « royaume de la raison » ne saurait être édifié sur les ruines de l'ancien ordre. Des décennies après les révolutions américaine et française du dix-huitième siècle, Engels en tira cette conclusion : « *Nous savons aujourd'hui que ce royaume de la raison n'était rien d'autre que le royaume idéalisé de la bourgeoisie...* »². La première société bourgeoise américaine fut la première à confirmer les dires d'Engels.

Il ne faudrait pas pour autant que la critique de la Guerre d'Indépendance américaine en tant que modèle de révolution démocratique soit interprétée comme une invitation à souligner à l'excès sa nature historiquement limitée, ses « lacunes » ou les idéaux qu'elle n'a pas su réaliser. Il convient de rejeter aussi bien les tentatives de l'école conservatrice du consensus pour minimiser le caractère révolutionnaire de la Guerre d'Indépendance que les critiques pseudo-radicales formulées par certains historiens progressistes à l'encontre de la nature prétendument élitiste des transformations révolutionnaires. Charles A. Beard et ses collègues³ progressistes se sont évertués à démontrer que le principal résultat historique de la Révolution américaine fut le passage de la domination de l'aristocratie coloniale à celle de la bourgeoisie marchande, financière et des plantations. Ils soutenaient en outre que la constitution de 1787 était, en réalité, un document économique qui venait formaliser le pouvoir de la nouvelle élite. Emportés par une analyse rétrospective des documents politiques et juridiques de la

1 H.S. Commager, *The Empire of Reason. How Europe Imagined and America Realised the Enlightenment*, New York, 1977.

2 F. Engels, *Anti-Dühring*, Moscou, 1969, p. 26. (en russe)

3 Ch.A. Beard, *An Economic Interpretation of the Constitution of the United States*, New York, 1913 ; A.M. Schlesinger, *The Colonial Merchants and the American Revolution. 1773-1776*, New York, 1918 ; H.U. Faulkner, *Economic History of the United States*, New York, 1928, pp. 57-58 ; F.A., *Economic History of the People of the United States*, New York, 1934, pp. 132-136.

révolution, ils ont rejeté sur les Pères fondateurs la responsabilité des vices du capitalisme monopoliste du vingtième siècle. Mais l'approche rétrospective, en tant qu'instrument légitime pour l'historien qui cherche à dévoiler le sens caché des événements passés, doit être complétée par une analyse génétique. Autrement dit, il convient d'évaluer les événements historiques à l'aune de leur contribution positive au progrès social, et non de leur échec à se conformer à des idéaux ultérieurs.

Ce qui fit de la Révolution américaine un événement important pour les autres États et nations du monde, c'est qu'elle fut une partie inaliénable et organique, et un catalyseur, du processus de substitution du féodalisme – ou de l'ancien ordre, pour reprendre une terminologie occidentale – par de nouvelles relations sociales bourgeoises, plus progressistes. Ce fut là un processus progressiste d'importance mondiale. Lorsqu'on s'efforce d'évaluer la contribution de la révolution au processus historique mondial, on ne saurait oublier que les conditions historiques n'offraient alors d'autre issue au progrès social que dans le cadre bourgeois, et que la bourgeoisie n'était pas la seule classe à profiter des relations sociales bourgeoises : celles-ci servaient également les intérêts de toutes les classes et couches sociales opposées à l'ancien ordre. Dans tous les pays où l'ordre bourgeois s'établissait – et les États-Unis ne firent pas exception – la bourgeoisie, tout en défendant ses intérêts propres, promouvait aussi les intérêts de la nation tout entière. Comme Marx l'a si bien dit : «... *la bourgeoisie était la classe qui formait réellement l'avant-garde du mouvement* »⁴. Cette idée, selon laquelle au dix-huitième siècle les intérêts bourgeois et nationaux coïncidaient fondamentalement, revêt une importance capitale pour notre tentative de cerner le rôle historique de la Révolution américaine. Elle n'exclut pas pour autant le fait que la bourgeoisie ait eu des intérêts de classe spécifiques, ni n'implique qu'une harmonie sociale ait régné, dans les révolutions des dix-septième et dix-huitième siècles, entre la bourgeoisie et les masses populaires. La bourgeoisie combinait dialectiquement ses intérêts de classe et ceux de la nation. À mesure que les révolutions bourgeoises prenaient le dessus sur la contre-révolution et soumettaient leurs ennemis à des répressions physiques et juridiques, les intérêts de la bourgeoisie s'affirmaient avec une vigueur croissante. À mesure que les classes possédantes accédaient au pouvoir, leurs intérêts de classe recevaient une formalisation plus complète dans les actes juridiques adoptés aux stades ultimes de la révolution, et surtout dans la période post-révolutionnaire, suscitant un mécontentement grandissant parmi le peuple. L'une des preuves tangibles en est la constitution fédérale de 1787, qui fut incontestablement beaucoup plus modérée que les constitutions des États adoptées en 1776.

Une juste appréciation du rôle historique et de l'impact international de la Révolution américaine ne peut être obtenue que par sa comparaison avec la Révolution anglaise du milieu du dix-septième siècle et la Révolution française de la fin du dix-huitième siècle. La réponse à la question de savoir si elles partageaient des traits typologiques, formaient une chaîne cohérente de révolutions socio-politiques bourgeoises, ou si la Révolution américaine était un soulèvement anticolonial unique, peut éclairer notre compréhension de son rôle. Il semble bien qu'elle ne fut pas un phénomène national unique, mais un maillon important dans la chaîne des révolutions bourgeoises précoces et progressistes. Marx avait déjà souligné, en son temps, ce lien évident entre la révolution anticoloniale américaine et le mouvement anti-féodal en Europe. Il écrivit que « *la guerre d'indépendance américaine sonna le tocsin pour la bourgeoisie européenne* » et que, dans son cours, « *fut lancée la première Déclaration des droits de l'homme, et donné le premier élan à la révolution européenne du dix-huitième siècle* »⁵. En retour, la Révolution américaine aurait échoué si elle n'avait pu s'appuyer sur la Révolution anglaise du dix-septième siècle et sur son arsenal idéologique et politique. Malgré toutes leurs différences, les trois révolutions avaient en vue un même modèle social. Chacune d'elles a apporté ses propres éléments et a élargi les idées progressistes concernant les formes d'organisation des institutions politiques, du pouvoir d'État et du suffrage.

La Révolution américaine se distinguait à bien des égards des révolutions anti-féodales européennes : alors qu'en Angleterre et en France les révolutions étaient dirigées contre le système féodal, en

4 K. Marx, F. Engels, *Œuvres choisies en trois volumes*, Vol. 1, Moscou, 1969, p. 139. (en russe)

5 *Ibid.*, Vol. 2, p. 22.

Amérique, la révolution devait secouer la domination coloniale britannique pour assurer le passage d'un système socio-économique à un autre. En Amérique du Nord, c'est cette domination, et non le féodalisme, qui entravait le développement des rapports bourgeois. La tâche d'éliminer les survivances de la domination aristocratique héritées du Vieux Monde resta en marge du processus révolutionnaire dans le Nouveau Monde. Le fait que les privilèges aristocratiques n'étaient pas très marqués en Amérique ne doit pas être interprété comme une preuve que les provinces nord-américaines étaient originellement une société démocratique modèle, et qu'une révolution démocratique n'y était donc pas nécessaire. La colonisation en Amérique du Nord s'est déroulée selon des tendances multiples et parfois contradictoires ; au dix-septième siècle, par exemple, on tenta d'établir des manoirs féodaux en Pennsylvanie, au Maryland, à New York et en Caroline. Au cours des 170 ans d'histoire coloniale, la tendance bourgeoise, qui gagnait du terrain, réduisit considérablement le rôle de l'héritage féodal européen dans le Nouveau Monde. La lutte entre les tendances bourgeoises et aristocratiques n'en revêtit pas moins une grande importance à l'époque coloniale. Tout porte à croire qu'il s'agissait là d'une sorte de révolution bourgeoise-démocratique rampante, qui, pour reprendre l'expression de Fernand Braudel, se développait dans une « longue durée » et rendit la victoire de la Guerre d'Indépendance nettement plus aisée. Cette particularité réduisit également l'ampleur et le caractère radical des transformations sociales, et limita l'éventail des divergences idéologiques et politiques par rapport aux révolutions européennes. La Révolution américaine n'en présentait pas moins tous les traits d'une révolution socio-politique bourgeoise.

Par un paradoxe saisissant, à la veille de la révolution, les colonies nord-américaines se trouvaient confrontées à des tâches de grande envergure dans le domaine des changements socio-économiques et politiques bourgeois. La révolution seule était à même de les mener à bien, et ceci en dépit du fait que les éléments bourgeois étaient profondément enracinés dans le passé nord-américain. L'un des principaux facteurs de leur impuissance résidait dans la domination coloniale anglaise, qui conféra à la révolution américaine les dehors d'une guerre anticoloniale. La nature de la domination coloniale anglaise et la dimension anticoloniale de la révolution méritent un examen particulier. Il s'agit de répondre à la question de savoir si le caractère anticolonial de la guerre a rendu la révolution unique et fondamentalement différente des révolutions bourgeoises européennes – un argument souvent avancé par les historiens américains. Daniel Boorstin, figure majeure de la pensée historique américaine, insiste sur le fait que la Guerre d'Indépendance fut tout sauf l'antipode de la Révolution française, et qu'elle fut radicalement différente de toute révolution au sens européen du terme. Selon Boorstin, la Déclaration d'indépendance, et non la Déclaration des droits de l'homme, fut l'acte de naissance de la nation américaine. L'historien n'a pas complètement tort : la Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776 fut effectivement l'acte de naissance des États-Unis et le credo idéologique de la Révolution américaine⁶. C'était avant tout un document anticolonial, alors que la Déclaration des droits de l'homme, qui énonçait les principes fondamentaux de la Révolution française, revêtit une couleur anti-féodale nettement prononcée. Cette approche reste pourtant superficielle. Elle compare les noms et les formes des déclarations, mais en néglige le contenu socio-philosophique et politique. (Il est pourtant avéré qu'à bien des égards, la Déclaration des droits de l'homme fut calquée sur la Déclaration d'indépendance.) Boorstin a fait l'impasse sur l'essentiel : le caractère de classe de la domination coloniale britannique et le contenu de classe de la révolution anticoloniale.

Un examen plus attentif du contenu de classe de la domination coloniale en Amérique du Nord révèle qu'elle entravait le développement bourgeois de l'économie et de la superstructure politique dans les provinces, exactement comme les régimes absolutistes féodaux entravaient en Europe le progrès des rapports bourgeois. L'expérience nord-américaine confirma ce qui avait déjà été démontré aux Pays-Bas : aucun progrès des rapports bourgeois n'est possible sous une domination étrangère. Les révolutions de libération qui ébranlèrent les Pays-Bas au seizième siècle et les États-Unis au dix-huitième siècle empruntèrent leurs objectifs, leurs slogans et leurs programmes aux révolutions socio-politiques bourgeoises ; elles étaient elles-mêmes, en réalité, de telles révolutions. Elles renforçaient, en

6 *The American Revolution. How Revolutionary It Was*, éd. par J.A. Billias, New York, 1970, pp. 98–100.

premier lieu, les positions de l'ordre bourgeois mondial en gestation, et telle fut leur mission sur le plan universel.

Dans les années 1760, lorsque George III devint roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, il devint manifeste que les exigences du développement bourgeois de l'Amérique du Nord et sa dépendance coloniale étaient difficilement conciliables. Les provinces souffraient de méthodes absolutistes de gouvernement qui, cent vingt-cinq ans plus tôt, avaient déclenché la révolution anti-féodale en Angleterre. Les organes représentatifs américains furent contournés lors de l'établissement de nouveaux impôts, la liberté de conscience abolie, de même que le jury, l'inviolabilité du domicile et de la propriété, et les principales dispositions de l'*Habeas Corpus Act*. Les actes législatifs qui entravaient le développement commercial et industriel des provinces ne différaient guère des chaînes juridiques par lesquelles le régime absolutiste féodal freinait le développement économique. Le nombre des colonies royales augmentait au détriment des colonies corporatives (gouvernées en vertu de chartes royales). Au début de la révolution, seules deux colonies minuscules, Rhode Island et le New Hampshire, jouissaient encore de l'autonomie gouvernementale. Cette évolution condamnait le système politique des provinces et ne lui laissait guère de chances de réaliser les principes du républicanisme et du gouvernement représentatif. Contrairement à la métropole, en Amérique du Nord, le monarque britannique pouvait exercer ses prérogatives en toute liberté : le roi et les gouverneurs qu'il nommait (ou les seigneurs propriétaires) pouvaient dissoudre ou ajourner les réunions des assemblées élues. Les gouverneurs et les conseils qu'ils nommaient ou qu'ils approuvaient usurpaient les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire suprêmes. On ne pouvait que souscrire à l'avis de Muriel Jensen, pour qui la poursuite de la dépendance coloniale perpétuait, et même garantissait, la domination de l'aristocratie.⁷

Je me contenterai d'ajouter que le régime politique en vigueur dans les provinces et le gouvernement représentatif bourgeois, promu par les Lumières et défendu par les révolutions bourgeoises, étaient des antipodes directs. La dépendance coloniale permit de préserver certains éléments féodaux dans la propriété foncière, tels que le *quit-rent*⁸, le droit d'aînesse et l'inaliénabilité de la propriété, autant d'obstacles aux rapports bourgeois dans l'agriculture. Les historiens progressistes et radicaux des États-Unis ont vu dans ces éléments et vestiges féodaux et aristocratiques, tant dans l'économie que dans le système politique, la cause principale de la Révolution américaine.⁹ On ne saurait leur donner entièrement raison. La Révolution américaine s'attaquait à deux tâches étroitement liées : l'élimination de l'oppression coloniale et celle des institutions et survivances prébourgeoises. L'essentiel était de se défaire de la dépendance coloniale, qui entravait de toutes parts le développement des rapports bourgeois en Amérique du Nord. La tâche d'éliminer l'héritage aristocratique du Vieux Monde ne saurait toutefois être négligée.

Les principes de la Révolution anglaise, qui, plus d'un siècle auparavant, avaient formulé un programme de développement social et politique bourgeois sans entraves, s'imposaient logiquement aux patriotes américains. Il ne s'agissait pas d'un emprunt irréflecti : ils les revêtirent de la nouvelle idéologie militante anti-féodale et anti-absolutiste des Lumières, ce produit européen du dix-huitième siècle. Tandis que la Révolution anglaise avait pris la forme d'une guerre religieuse et avait enveloppé son idéologie d'oripeaux religieux, la Révolution américaine s'appuya sur le mouvement général de sécularisation de l'idéologie. Elle fut la première révolution à s'armer de la philosophie des Lumières et à tenter de la réaliser. C'est ce qui explique, pour une large part, sa portée universelle. Qui plus est, la Révolution américaine développa considérablement cette philosophie et transmit aux révolutions européennes une vision révolutionnaire du monde plus mature et, à mon sens, plus démocratique. Alors que Locke, Montesquieu et d'autres grands penseurs européens des Lumières transigeaient avec la

7 M. Jensen, *The Articles of Confederation*, Madison, 1970, p. 93.

8 Impôt foncier annuel obligatoire versé par les colons à l'autorité suprême, propriétaire de la terre. (*Note MIA*)

9 C. Becker, *The History of Political Parties in the Province of New York. 1760–1776*, Madison, 1909 ; Ch. Lincoln, *The Revolutionary Movement in Pennsylvania, 1760–1776*, Philadelphie, 1901 ; E.P. Douglass, *Rebels and Democrats. The Struggle for Equal Political Rights and Majority Rule During the American Revolution*, Chapel Hill, 1955 ; M. Jensen, *American Revolution Within America*, New York, 1974.

société féodale et lui faisaient parfois des concessions importantes, on trouvait, de l'autre côté de l'océan, des ennemis irréductibles de toute manifestation et de tout attribut de l'ancien ordre. Il s'agissait des chefs de la Révolution américaine – aussi bien les démocrates, menés par Jefferson et Franklin, que les modérés, conduits par John Adams et Hamilton. Les doctrines socio-philosophiques et politiques – sur les droits naturels de l'homme, sur le contrat social et sur le droit à l'insurrection – constituaient les propositions fondamentales des Lumières que les dirigeants américains firent leurs. Ils n'étaient pas pour autant des dogmatiques : ils transformèrent les postulats des Lumières, enracinés dans le sol européen, pour les adapter au contexte américain. Les Lumières acquirent ainsi, sur cette terre qui ne connaissait pas le féodalisme sous sa forme achevée et où les rapports bourgeois étaient plus profondément implantés qu'en Europe, des traits particuliers. Le peuple révolutionnaire américain exigea de ses chefs qu'ils traduisent les idées abstraites des Lumières en programmes, en propositions et en documents concrets et réalisables.

La Révolution américaine abolit la dépendance coloniale. Un État républicain nouveau se dressait sur les ruines de l'ordre colonial ; aussi les patriotes manifestèrent-ils un intérêt immense, parfois exclusif, pour la manière d'organiser les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le contrat social, thème central des Lumières, fut supplanté par l'idée de constitution, qui marquait un pas vers la mise en œuvre pratique des préceptes des Lumières. Comme l'écrivait l'un des patriotes, les Américains étaient saisis par la fièvre constitutionnelle. Il s'étonnait de voir tous ses compatriotes sachant lire et écrire se lancer dans la rédaction de projets constitutionnels.¹⁰ Thomas Jefferson, qui était lui-même l'auteur de trois de ces projets pour sa Virginie natale, rédigés au printemps 1776, ne s'étonnait nullement de cette « épidémie » : si le pays se dotait d'un mauvais gouvernement, arguait-il, tous les sacrifices consentis pendant la guerre auraient été vains.¹¹ Au tout début de la révolution, l'élan démocratique s'incarna dans les constitutions et les institutions des États nord-américains. L'aile démocratique défendait l'idée que les lois constitutionnelles devaient être adoptées par une expression directe de la volonté de l'électorat, et non imposées par des actes parlementaires ou législatifs, comme c'était le cas en Grande-Bretagne. Ces idées furent favorablement accueillies. Certains démocrates allèrent jusqu'à réclamer que l'électorat se voie reconnaître non seulement le droit de ratifier la constitution, mais aussi celui de se prononcer en dernier ressort sur tout projet de loi. La pensée politique de la Révolution américaine qualifia cette exigence de démocratie pure ou directe, développant et précisant la doctrine de Rousseau sur le caractère inaliénable et indivisible de la souveraineté populaire. Le référendum et le droit de rappeler les députés en sont des attributs. Thomas Paine et Benjamin Rush, avec d'autres démocrates, rejetèrent l'idée de démocratie directe. Ils estimaient que la démocratie représentative était mieux adaptée à un vaste pays et mettaient en garde contre une imitation aveugle de la *polis* grecque. Comme tous les autres patriotes, ils étaient convaincus que la constitution ne pouvait être rédigée, approuvée et modifiée par un corps législatif, mais que ce droit devait revenir à des conventions constitutionnelles extraordinaires.

Les modérés eurent du mal à se rallier aux idées des démocrates. Ils furent cependant impuissants à enrayer le mouvement : leur défaite devint patente lorsque le projet de constitution fédérale de 1787 fut soumis à la ratification des conventions extraordinaires des États. Ces conventions rassemblaient des couches de population beaucoup plus larges que les législatures des États. Le triomphe du principe démocratique suscita de vives critiques, dans de nombreuses conventions d'État, contre le projet des Pères fondateurs, qui l'avaient rédigé en secret. Plus de la moitié des conventions ratifièrent le projet à la condition qu'il soit complété par la Déclaration des droits (qui fut effectivement ratifiée en 1791). Parfois, la pratique constitutionnelle était en retard sur la pensée constitutionnelle radicale. Au début, tous les États ne convoquèrent pas de conventions constitutionnelles, et celles qui furent convoquées étaient loin de l'idéal. Dans le New Jersey, en Virginie et en Caroline du Sud, le congrès révolutionnaire adopta la constitution de l'État sans y avoir été autorisé par les électeurs. Dans le New Hampshire, l'État de New York, la Pennsylvanie, le Delaware, le Maryland, la Caroline du Nord et la Géorgie, les constitutions furent rédigées par des conventions spécialement élues à cet effet, mais qui agissaient

10 G.S. Wood, *The Creation of the American Republic. 1776-1787*, Williamsburg, 1969, p. 128.

11 *The Papers of Thomas Jefferson*, éd. par J. Boyd, Vols. 1-19, Princeton, 1950, Vol. 1, p. 292.

également en tant que législatures. Ces « irrégularités » (acceptées au nom de l'opportunité révolutionnaire) ne déprécièrent en rien l'expérience démocratique, sans précédent dans l'histoire du monde. Paine, le plus ardent des démocrates, jugeait ce mode d'adoption de la constitution parfait. Il admirait tout particulièrement la convention de Pennsylvanie, qui avait adopté la constitution la plus démocratique de l'ère révolutionnaire. Ce qu'il appréciait par-dessus tout, c'était que la convention, présidée par le grand Lumiériste Benjamin Franklin, avait publié le projet de constitution qu'elle avait élaboré afin de connaître l'avis du peuple.¹²

Dans la Déclaration d'indépendance, les démocrates américains conférèrent un caractère militant et concret à l'un des principes clés des Lumières – le droit du peuple à la révolution chaque fois que le gouvernement « *manifeste un dessein de les réduire [les Droits] sous un Despotisme absolu* ». Alors que la révolution touchait à sa fin, Jefferson et Paine transformèrent cette formulation en un droit du peuple à reconsidérer le « contrat social ». Ils y virent le droit de chaque nouvelle génération à rejeter l'ancienne constitution et à en adopter une nouvelle, mieux adaptée à ses idées. Les démocrates américains donnèrent une interprétation spécifique des concepts de « séparation des pouvoirs » et de « *checks and balances* » [*freins et contrepoids*], largement utilisés dans l'idéologie des Lumières. Ils concevaient les rapports entre les différentes branches de l'État comme un pouvoir législatif extrêmement puissant et un pouvoir exécutif plus faible. Dans leurs projets, ils manifestaient leur volonté de placer le pouvoir exécutif, qu'ils jugeaient le plus dangereux pour les libertés et les droits de l'homme, sous le contrôle étroit du pouvoir judiciaire. Les démocrates rejetèrent l'idée de « gouvernement mixte », selon laquelle les différentes couches sociales étaient représentées dans deux chambres distinctes. Ils proposèrent au contraire une représentation unique, dans une seule assemblée, de toutes les catégories d'électeurs, sans distinction de fortune. Aux premiers stades de la révolution, les interprétations démocratiques des principes politiques des Lumières furent largement mises en œuvre dans les constitutions des États. Dès 1776, toutes les survivances du monarchisme et de la domination aristocratique furent abolies aux États-Unis. Toutes les constitutions des États proclamèrent le principe de l'élection pour tous les organes du pouvoir. La majorité des États jugèrent nécessaire de renouveler tous les fonctionnaires élus chaque année ; dans tous les États, les gouverneurs, en tant que chefs de l'exécutif, étaient également renouvelés annuellement, de même que les députés des législatures et, dans un grand nombre d'États, les sénateurs. Tous les États privèrent leurs gouverneurs du droit de veto et de tous les autres moyens de restriction des législatures que leurs prédécesseurs de l'époque coloniale possédaient. En même temps, les chambres basses, plus démocratiques, disposaient d'un large éventail de prérogatives pour contrôler l'exécutif : elles pouvaient destituer le gouverneur et le traduire en justice, elles fixaient son traitement, et, dans la majorité des États, elles avaient également le pouvoir de nommer l'ensemble de l'appareil exécutif. Des conseils exécutifs limitaient encore davantage le pouvoir du gouverneur ; dans certains cas, comme en Pennsylvanie, ils étaient investis d'une autorité supérieure à la sienne.

Nombre de contemporains purent mesurer à quel point les transformations démocratiques introduites par la révolution dans la vie politique américaine étaient profondes. Thomas Paine écrivit que la lutte pour l'indépendance, qui s'était achevée par la sécession d'avec la Grande-Bretagne, fût restée un événement banal si elle n'avait été accompagnée d'une révolution dans les principes et la pratique du gouvernement.¹³ La Révolution américaine surpassa son prédécesseur anglais dans la mise en œuvre des principes de souveraineté populaire, de gouvernement représentatif et de démocratie politique. (L'idéal républicain n'avait fugitivement resplendi qu'à l'extrême fin de la Révolution anglaise.) La Révolution américaine fut en mesure de produire des modèles achevés de transformations politiques démocratiques, qui inspirèrent les dirigeants de toutes les révolutions bourgeoises ultérieures en Europe et sur les autres continents. L'interprétation la plus démocratique des droits naturels de l'homme qu'aient jamais proposée les révolutions bourgeoises et la philosophie des Lumières fut celle de la Révolution américaine. Ce fut son accomplissement suprême, formulé dans la Déclaration d'indépendance. La

12 *The Complete Writings of Thomas Paine*, éd. par P.S. Foner, Vols. 1-2, New York, 1945, Vol. 1, p. 377.

13 *Ibid.*, Vol. 1, p. 3.

triade habituelle – le droit à la vie, à la liberté et à la propriété – y fut remplacée par les droits à « *la Vie, à la Liberté et à la recherche du Bonheur* ». Même la déclaration jacobine, pourtant la plus radicale des déclarations issues de la Révolution française, n'atteignit jamais ces sommets : elle s'arrêta à l'interprétation des droits fondamentaux de l'homme comme le droit à la vie, à la liberté et à la propriété.

Il semble bien que la constitution fédérale de 1787, rédigée principalement par les modérés du camp révolutionnaire, soit venue restreindre les transformations démocratiques exceptionnelles opérées au début de la révolution. Cette constitution allongea considérablement la durée des mandats des organes législatifs et exécutifs ; elle délimita clairement les fonctions des chambres basses et hautes et renforça quelque peu le rôle protecteur du Sénat ; les concepts de séparation des pouvoirs et le système de freins et contrepoids furent révisés de manière à affaiblir le pouvoir législatif et à renforcer le pouvoir exécutif ; la structure de l'exécutif fut modifiée pour concentrer davantage d'autorité entre les mains d'une seule personne, etc. La constitution fédérale était davantage en phase avec les vues politiques de l'aile modérée des Lumières qu'avec celles de son aile démocratique. Il serait pourtant abusif de qualifier la constitution fédérale de conservatrice et ses auteurs de conservateurs, comme certains historiens progressistes et radicaux des États-Unis aiment à le faire. Lorsqu'on replace la constitution fédérale de 1787 dans le contexte des transformations politiques de l'ère révolutionnaire, on ne doit pas perdre de vue qu'elle laissait intacts, et donc perpétuait, un certain nombre des acquis les plus importants de la Guerre d'Indépendance : un suffrage plus large qu'à l'époque coloniale, le système républicain, la séparation des pouvoirs, etc. Les auteurs de la constitution fédérale reprirent les principes des représentants modérés des Lumières européennes, en particulier de Montesquieu, mais ils en proposèrent une interprétation plus progressiste. Tout en s'appuyant sur l'idée montesquienne du « gouvernement mixte », ils la dotèrent d'un contenu social nouveau. Ce que Montesquieu concevait comme une représentation séparée de l'aristocratie féodale et du tiers état dans les organes gouvernementaux (ce qui, en réalité, perpétuait les attributs juridiques de l'ancien ordre), les modérés américains le transformèrent en une fonction de protection des intérêts de la bourgeoisie, confiée à la chambre haute du corps législatif. Autrement dit, la variante ouest-européenne du « gouvernement mixte », en vogue au dix-huitième siècle, reçut des auteurs de la constitution fédérale sa coloration bourgeoise.

Certains d'entre eux partageaient les craintes de Montesquieu quant à la possibilité pour une république de s'enraciner sur un vaste territoire, et estimaient en conséquence que le pouvoir exécutif en Amérique devait être revêtu d'un manteau royal. Ils ne défendaient pourtant pas la monarchie sous sa forme européenne. Ils rejetaient l'institution de la monarchie absolue et héréditaire, et envisageaient un exécutif élu gouvernant à vie. Les partisans américains de la monarchie concevaient sa finalité sociale différemment de Locke, de Montesquieu et des autres idéologues ouest-européens de la monarchie constitutionnelle. En Amérique, ils préféraient une monarchie bourgeoise, mieux adaptée aux intérêts de l'alliance entre la bourgeoisie et le prolétariat, telle que l'avaient façonnée les défis économiques et sociaux auxquels les États-Unis, en tant que pays indépendant, devaient faire face. Les participants à la Convention constitutionnelle de 1787 rejetèrent finalement une monarchie bourgeoise pour lui préférer une république présidentielle.¹⁴

Dans le domaine socio-politique également, la Révolution américaine alla plus loin que ses devancières européennes et consolida davantage les acquis démocratiques bourgeois des seizième-dix-huitième siècles. La révolution bourgeoise anglaise du dix-septième siècle, par exemple, tout en abolissant le système féodal et en introduisant le droit bourgeois de propriété foncière, n'avait pas su formaliser, dans l'acte agraire de 1646, les droits de propriété de la masse des paysans anglais ; cet acte devint au contraire la justification légale de leur expulsion des terres. Ce que la Révolution anglaise n'avait pas accompli au dix-septième siècle dans le domaine agraire, la Révolution américaine du dix-

14 Pour une discussion sur l'avancée de l'idéologie des Lumières pendant la Révolution américaine, voir : V.V. Sogrin, *Les tendances idéologiques de la Révolution américaine au XVIIIe siècle*, Moscou, 1980 (en russe).

huitième siècle le porta à un niveau plus élevé. Les Américains ne se contentèrent pas d'éliminer les vestiges du féodalisme comme le *quit-rent*, le droit d'aînesse et l'inaliénabilité de la propriété foncière ; ils mirent en œuvre deux mesures radicales qui ouvrirent la voie à l'économie agricole progressiste des fermiers et au capitalisme dans l'agriculture américaine. La première fut une confiscation à grande échelle des domaines fonciers des loyalistes (principalement dans les États du nord-est), qui furent vendus en petites parcelles, rendant ainsi la propriété foncière accessible aux Américains les plus pauvres. La seconde mesure consista à faire des vastes terres vacantes de l'Ouest une propriété de l'État. Dans un premier temps, en vertu de l'ordonnance de 1785, les terres de l'Ouest furent distribuées de manière peu démocratique : des lots de 640 acres au moins (à un dollar l'acre, payable en espèces dans le mois) excluaient les couches les plus pauvres. La situation fut corrigée au cours de la Guerre de Sécession de 1861-1865, lorsque les terres de l'Ouest commencèrent à être distribuées gratuitement aux citoyens américains, consacrant ainsi le triomphe définitif de l'économie des fermiers et du capitalisme dans l'agriculture. Lénine voyait dans cette voie la plus démocratique du développement agricole sous le capitalisme, et il l'opposait à la voie conservatrice prussienne, qui prévalait pratiquement dans tous les pays européens, y compris la Russie. Aucune des révolutions bourgeoises européennes – la Révolution française du dix-huitième siècle ne faisant pas exception – ne parvint à instaurer ce type progressiste de développement agricole, ce qui met en pleine lumière l'importance véritable de ce qui fut enfanté par les deux révolutions américaines. En France, au sommet de la période jacobine, les paysans acquirent le droit bourgeois de propriété sur les terres qu'ils détenaient auparavant sous le droit féodal ; les Jacobins transférèrent les terres communales en propriété privée aux paysans, et leur permirent d'acheter la plus grande partie des terres confisquées aux émigrés. Mais la brève dictature jacobine n'eut pas le temps de mettre pleinement en œuvre ses propres décrets ; la réaction thermidorienne et d'autres facteurs rendirent impossible en France l'économie des fermiers.

Je pense que les propriétaires d'esclaves du Sud, qui se trouvaient à la tête de la Révolution américaine, furent la principale cause de l'échec de celle-ci à réaliser pleinement ses principes démocratiques. Les fermiers et la bourgeoisie étaient entravés, dans leur action, par leur partenaire esclavagiste, en ce qui concernait l'abolition de l'esclavage et l'octroi des droits juridiques et politiques aux Noirs américains, deux des principes les plus importants des Lumières. Les dirigeants du Sud s'opposaient également à la distribution gratuite des terres dans l'Ouest. Une question logique se pose alors : comment les planteurs se sont-ils retrouvés, en premier lieu, dans le camp révolutionnaire ? La réponse réside dans la situation sociale et économique contradictoire qu'ils connaissaient. Ils exploitaient leurs plantations selon les principes du capitalisme privé et faisaient partie intégrante du système capitaliste. Cela seul suffisait à les rendre favorables aux principes économiques bourgeois et au droit de disposer librement de sa propriété. Beaucoup d'entre eux étaient, au fond, des entrepreneurs bourgeois, mais ils étaient contraints de recourir au travail des esclaves pour faire fonctionner leurs plantations. (Les immigrants européens préféraient s'établir comme fermiers indépendants, tandis que les Amérindiens refusaient de se laisser réduire en esclavage.) Cette situation déformait la vision du monde, pourtant essentiellement bourgeoise, des planteurs, et beaucoup d'entre eux devinrent des propriétaires d'esclaves convaincus. Cela explique également pourquoi, pendant la révolution, les démocrates insistaient sur le fait que le maintien de l'esclavage finirait par coûter à la révolution ses acquis, et considéraient son abolition comme la condition première des libertés bourgeoises-démocratiques. Pris dans le courant des sentiments populaires anticoloniaux et épris de liberté, à un moment où l'idée de l'égalité naturelle des hommes était globalement adoptée par les patriotes, les planteurs du Sud durent feindre une retraite. Leur revanche vint en 1787, lorsque la constitution fédérale fut adoptée : l'esclavage y fut consacré par la loi fondamentale du pays. À la Convention de 1787, les délégués du Nord-Est prononcèrent de nombreux discours enflammés contre l'esclavage et la traite des esclaves. Mais la théorie de l'égalité naturelle et les idéaux humanitaires furent sacrifiés au principe de l'inviolabilité de la propriété privée et à la nécessité d'une alliance solide entre les États.

Ces contradictions ne passèrent pas inaperçues aux yeux des contemporains. Jean Antoine Condorcet, qui écrivit *De l'influence de la Révolution de Amérique sur l'Europe* en 1786, releva deux défauts

majeurs dans la constitution du jeune État. Tout d'abord, il ne pouvait accepter le lien établi entre le suffrage et la condition de fortune, le sexe, la religion et la race. Ensuite, il s'opposait à la persistance de l'esclavage dans le Sud, et exprima l'espoir qu'il serait un jour aboli.¹⁵ Gabriel B. Mably, éminent Lumiériste égalitaire, signala les premiers signes d'un consumérisme naissant chez les Américains ; il avertit que la victoire de la révolution, qui avait accéléré le commerce, la navigation et la production industrielle, pourrait, avec le temps, entraîner une différenciation des fortunes et une corruption politique.

Les acquis et les mérites de la révolution dans le Nouveau Monde étaient évidents, dès la fin du dix-huitième siècle, aux meilleurs esprits du Vieux Monde, qui étaient également conscients qu'il s'agissait de réalisations qui dépassaient le cadre national et devaient être reconnues dans d'autres pays. Condorcet écrivit que ce qui faisait de la Révolution américaine un événement d'importance mondiale, c'était qu'elle avait été la première à mettre en œuvre beaucoup des idées des Lumières ; il rappela qu'elle serait restée totalement inefficace si ces idées étaient demeurées confinées aux traités philosophiques et au cœur des gens vertueux. Il fallait l'exemple d'un grand peuple pour mieux faire comprendre ces nobles principes.¹⁶ Un autre Français éminent, le comte de Saint-Simon, qui avait combattu dans la Guerre d'Indépendance, se considérait fièrement comme un architecte de la liberté américaine ; il jugeait très important que l'Amérique eût mis en pratique des principes qui, peu de temps auparavant, étaient encore tenus pour des chimères.¹⁷ Les contemporains européens de la Révolution américaine, pas plus que ses historiens ultérieurs, ne doutèrent jamais qu'elle eut un effet direct sur la propagation rapide des sentiments révolutionnaires dans le Vieux Monde, en France en premier lieu. Alphonse Aulard, l'un des éminents spécialistes de la Révolution française, souligna une unité nettement perceptible entre les deux révolutions. Il écrivit que la Déclaration d'indépendance et la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen servaient un même but : tandis qu'en Amérique, la Déclaration servit de bélier pour abattre le mur du pouvoir despotique du roi britannique, en France elle annonça la fin de l'Ancien Régime et en empêcha la possible restauration.¹⁸ La France, patrie des Lumières, manifesta un vif intérêt pour les événements d'outre-Atlantique. Avant même la Révolution française, les constitutions des États, la Déclaration d'indépendance et les Articles de la Confédération connurent quatre éditions en 1778, et deux autres en 1783 et 1790. En 1786, la France prit connaissance de la loi sur la liberté de conscience adoptée en Virginie. Aulard estimait que, de tous les documents politiques issus de la Révolution américaine, la déclaration des droits de l'homme de Virginie, rédigée par George Mason en 1776, exerça la plus grande influence sur la Révolution française ; il alla même jusqu'à affirmer que la Déclaration française était pratiquement identique à la déclaration virginienne. Les Français y virent une réalisation complète des théories françaises et de la pensée vivante et combattante de Mably.¹⁹ Aux côtés de Mason, George Washington, Benjamin Franklin et Thomas Jefferson étaient extrêmement populaires en France. Jefferson, qui était ambassadeur des États-Unis en France lorsque la Révolution française éclata, contribua à la rédaction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

En Italie, voisine méridionale de la France, les Lumiéristes acclamèrent la Révolution américaine. Pour eux, ce n'était pas un simple soulèvement anticolonial, mais la première tentative jamais réalisée de mettre en œuvre les droits naturels de l'homme. Des poètes célébrèrent la révolution dans leurs odes ; les œuvres de ses idéologues, Franklin en premier lieu, furent traduites en italien, et les meilleurs esprits d'Italie se mirent à rédiger des constitutions sur le modèle américain. Dans les années 1790, les idées américaines s'effacèrent quelque peu devant la Révolution française, plus récente et plus proche, mais leur influence ne disparut jamais complètement. Au sein du mouvement de libération nationale italien, qui prenait alors progressivement de l'ampleur, de vives discussions opposaient les partisans d'un futur

15 J.A. Condorcet, *Œuvres*, Vols. I-XII, Paris, 1847-1849, Vol. IX, p. 207 ; Vol. VII, pp. 61-140 ; Vol. VIII, p.

16 *Ibid.* ; Vol. IX, pp. 92-93.

17 *Ibid.*, Vol. VIII, p. 11.

18 H. Saint-Simon, *Œuvres choisies*, Moscou, 1956, p. 293 (en russe).

19 F.V.A. Aulard, *Histoire politique de la révolution française. Origines et développement de la démocratie de la république (1789-1804)*, Paris, 1921, p. 45.

État italien construit sur le modèle unitaire français à ceux qui lui préféraient le modèle fédéral américain. En 1796, la majorité des participants au concours ouvert soutinrent l'idée d'une république unitaire unique. D'autres participants, cependant, estimaient que la voie vers les libertés politiques, l'égalité et l'indépendance nationale passait par une république fédérative calquée sur le modèle américain. J. Ranza, un républicain éminent du Piémont, dans l'ouvrage qu'il soumit au concours, prit l'exemple américain ; il concevait le futur État italien comme une fédération de onze républiques, chacune dotée de sa propre constitution, et unies par un acte fédéral d'union éternelle et indissoluble. Les révolutions américaine et française du dix-huitième siècle, ainsi que les structures étatiques qu'elles avaient produites, conservèrent leur attrait pour le mouvement de libération nationale italien au dix-neuvième siècle également.²⁰

En raison de circonstances bien connues, ce sont les Pays-Bas qui ressentirent au plus haut degré l'impact révolutionnaire de l'Amérique. Les « patriotes » alors dans l'opposition considéraient la Guerre d'Indépendance comme une réédition de la révolte contre l'Espagne dans leur propre pays, et comme une occasion de réaliser les idées des Lumières françaises. Sous l'influence directe des événements américains, une situation révolutionnaire, connue sous le nom de crise de l'« âge des patriotes », ébranla les Pays-Bas en 1784-1787. Le mouvement révolutionnaire dans ce pays finit par reculer, mais il ne fait aucun doute qu'il desserra les piliers du féodalisme en Europe. Certains historiens le décrivent comme un prologue à la révolution bourgeoise française.²¹ Même dans les pays où le féodalisme restait solidement établi, l'écho de la révolution se fit distinctement entendre de l'autre côté de l'océan. Goethe écrivit dans ses mémoires que, dans les principautés allemandes, Franklin et Washington étaient les figures les plus populaires. Schiller, Klopstock, Herbart, Schubart et d'autres condamnèrent avec force la vente de soldats allemands à la Grande-Bretagne, et soutinrent avec ardeur la lutte des patriotes américains.

En Russie, Nikolai Novikov et Alexandre Radichtchev furent les premiers à introduire les idéaux progressistes de la Révolution américaine. Dans son journal *Moskovskie novosti*, Novikov, bravant la censure tsariste, fournissait régulièrement des informations sur la Guerre d'Indépendance. La *Volnost* (Liberté) de Radichtchev fut, pour citer Nikolai Bolkhovitinov, l'une des œuvres les plus remarquables des littératures européennes célébrant la Révolution américaine.²² Dans l'ensemble, pratiquement aucun pays du Vieux Monde ne resta insensible à la Guerre d'Indépendance américaine. Partout, les combattants du féodalisme et de l'absolutisme s'enflammèrent pour ses idéaux progressistes, et les forces révolutionnaires rassemblèrent leurs énergies en vue d'un assaut décisif contre l'ancien ordre.

Lorsqu'on se tourne vers la révolution du dix-huitième siècle en Amérique, on ne peut manquer d'apprécier son impact non seulement sur la période qui la suivit immédiatement, mais aussi sur l'ensemble du cours de l'histoire, et tout particulièrement en Amérique du Nord. Depuis plus de deux siècles, les acquis et les principes de la Révolution américaine ont servi de fondement aux traditions démocratiques progressistes des États-Unis. Les forces démocratiques et anti-impérialistes du pays ont vu dans la Déclaration d'indépendance leur principale source d'inspiration politique : le dix-neuvième siècle aux États-Unis vit fleurir des centaines de déclarations d'indépendance, rédigées par des groupes abolitionnistes, des alliances ouvrières et les premiers cercles socialistes, qui apportèrent un contenu social et économique nouveau, plus radical, au document révolutionnaire de 1776. Au vingtième siècle, ces principes font partie intégrante des mouvements antimonopolistes, antimilitaristes, antiracistes et anti-impérialistes. S. Lynd, un idéologue bien connu de la « Nouvelle Gauche » des années 1960, affirmait que le credo radical-démocrate de l'Amérique contemporaine se nourrissait des idées de la Déclaration d'indépendance et du Sens commun, qui auraient pu servir de fondements théoriques aux transformations socialistes dans son pays.²³ W. Williams, un autre leader de la Nouvelle Gauche, déclara

20 *Ibid.*, pp. 21, 22.

21 *La Guerre d'Indépendance et la formation des États-Unis*, Moscou, 1976, pp. 390-391 (en russe).

22 N.N. Bolkhovitinov, *La Russie et la Guerre d'Indépendance américaine. 1775-1783*, Moscou, 1976, p. 164 (en russe).

23 S. Lynd, *Intellectual Origins of American Radicalism*, Londres, 1968.

que les Articles de la Confédération de 1781 pourraient devenir la clé de voûte théorique du socialisme communicatoire aux États-Unis.²⁴ Les principes proclamés dans la Déclaration d'indépendance, et en particulier le droit de chaque nation à l'autodétermination, alimentèrent les révolutions de libération en Amérique latine au dix-neuvième siècle, et en Asie et en Afrique au vingtième siècle. En 1945, la Déclaration d'indépendance du Vietnam emprunta à l'Amérique à la fois le principe d'autodétermination des nations et le nom même du document. Ce fut l'une des ironies de l'histoire que, dans les années 1960 et 1970, les États-Unis aient mené une guerre pour abolir ce principe sur la terre vietnamienne. Dans les années 1980, ils mirent dans le même sac les mouvements de libération nationale et le « terrorisme international », et déclarèrent leurs dirigeants terroristes – une violation flagrante du principe d'autodétermination. Deux siècles plus tôt, le gouvernement britannique avait tenté d'apposer cette même étiquette sur les Pères fondateurs.

L'aile gauche des historiens américains s'accorde à dire que les deux documents les plus célèbres de l'ère révolutionnaire – la Déclaration d'indépendance de 1776 et la Constitution de 1787 – ont influencé de manière opposée le développement du pays. Le premier est communément considéré comme la pierre angulaire de la tradition démocratique, le second, comme celle de la tradition conservatrice. Cette opposition est pourtant artificielle. Bien que sa portée soit limitée, la Constitution américaine a formalisé les principes de l'État de droit. Le bilan historique a montré qu'ils ont toujours restreint, et continuent de le faire, l'arbitraire politique aux États-Unis. Les principes de l'élection et du renouvellement régulier de tous les fonctionnaires, la séparation des pouvoirs, le système de freins et contrepoids, et, bien entendu, les dispositions de la Déclaration des droits, constituent des garanties effectives des principes démocratiques et des droits de l'homme. Les scandales politiques retentissants – le Watergate et l'Iranconagate – ont montré que la constitution demeure un instrument de contrôle sur le pouvoir exécutif également. Une rétrospective comparative permet de conclure que, des deux documents, la Déclaration a réalisé dans une bien plus large mesure les idéaux humains et humanitaires universels, et revêt, par conséquent, une signification historique éternelle.

Toute tentative d'évaluer comment les principes et les documents de la Révolution américaine ont affecté le cours de l'histoire révèle qu'à mesure que la révolution s'éloignait dans le passé, des forces sociales différentes – démocrates et conservateurs, libéraux et radicaux – les ont interprétés de manières diverses, voire contradictoires. Ce qui importe, c'est qu'à aucune époque ces idéaux révolutionnaires n'ont été ignorés. Leur destin est étonnant : durant les plus de deux cents ans qui nous séparent de l'ère révolutionnaire, ils ne se sont jamais figés en pièces de musée ; ils sont restés un facteur agissant de l'histoire américaine, dans une mesure bien plus grande que bien des lois et des documents ultérieurs. C'est ce qui confère à la Révolution américaine sa signification historique et lui assure une pertinence durable pour l'avenir.

24 W.A. Williams, *America Confronts a Revolutionary World*, New York, 1976, p. 184.